

Présentation des réunions-débat

Réunion-débat 1

Pour un nouveau pacte social mondial en faveur de l'égalité des sexes

L'égalité des sexes, qui est l'un des piliers du développement durable, de la paix et de la démocratie, est aussi la condition sine qua non de la réalisation de tous les ODD. La COVID-19 pourrait remettre en cause les progrès durement acquis dans le monde entier en matière de représentation des femmes à des postes à responsabilités, de participation des femmes à la prise de décision, d'autonomisation économique des femmes, ainsi que d'adoption de lois et de politiques destinées à éradiquer la discrimination et la violence à l'égard des femmes et des filles.

Afin de reconstruire en mieux après la crise de la COVID-19, les parlements ont un rôle primordial à jouer dans la promotion de mesures énergiques en faveur de l'égalité des sexes. Ces mesures doivent viser la pleine égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la vie ; des mesures qui ne se limitent pas à garantir l'égalité des chances sur le papier, et qui permettent également d'obtenir des résultats, des bénéfices et des services égaux et adaptés aux besoins de chacun.

La réunion-débat encouragera la réflexion et la mutualisation des bonnes pratiques et contribuera ainsi à déterminer les mesures porteuses de transformation qui doivent être prises en vue de promouvoir l'égalité des sexes. Le débat sera ouvert par deux présidentes et deux présidents de parlement qui seront invités à faire part de leurs réflexions et expériences respectives, et à présenter une mesure porteuse de transformation qu'ils ont mise en œuvre ou sont en train d'instaurer afin de promouvoir l'égalité des sexes. Les intervenants inviteront leurs pairs à s'engager à prendre des mesures analogues en fonction du contexte et de la réalité de leur pays.

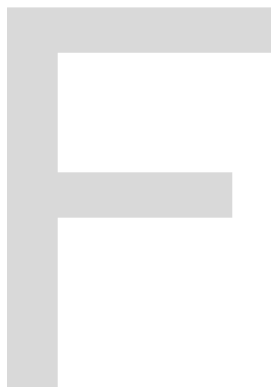
Axes de réflexion :

- **Égalité juridique** : Quelles sont les valeurs qui sous-tendent les cadres juridiques des communautés dans lesquelles nous vivons ? La loi accorde-t-elle un statut égal aux femmes et aux hommes ? Si ce n'est pas le cas, quelles mesures devraient être prises afin de remédier à cette situation ?
- **Égalité économique** : Où va l'argent ? Les ressources budgétaires profitent-elles à tous les citoyens de manière égale ? Quelles mesures faut-il prendre pour garantir l'égalité d'accès des hommes et des femmes à la protection sociale et à l'égalité salariale ?
- **Égalité en matière de pouvoir** : Qui peut parler et décider au nom des générations actuelles et futures ? Les enceintes et processus politiques permettent-ils la participation égale de tous ? Quels mécanismes permettent d'accroître la diversité en matière de représentation politique ?

Réunion-débat 2

Atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la démocratie

Avant même l'émergence de la pandémie de COVID-19, les démocraties du monde entier étaient déjà confrontées à d'épineux problèmes. Nul doute que ces problèmes se sont considérablement aggravés au cours des derniers mois. En tant que dirigeants politiques, les présidents de parlement se doivent de prendre des mesures visant à atténuer les effets de la pandémie sur la démocratie et à renforcer la confiance dans celle-ci.



Dans de nombreux pays, les droits fondamentaux tels que la liberté d'association ont été restreints pendant la pandémie au nom des impératifs de santé publique. Certains pays ont déclaré l'état d'urgence et ont imposé des restrictions supplémentaires qui ont entravé le fonctionnement normal de la démocratie. Partout dans le monde, les autorités gouvernementales ont été confrontées à la difficulté de faire accepter aux citoyens des mesures qui ont un impact négatif sur leur vie et leur bien-être.

Les présidents de parlement seront invités à faire part de leur expérience en ce qui concerne l'impact de la pandémie sur la démocratie et les droits de l'homme dans leur pays, en indiquant les difficultés rencontrées ainsi que les bonnes pratiques et les stratégies mises en œuvre.

Axes de réflexion :

- Quels ont été les principaux impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 sur la démocratie et les droits de l'homme ? Cette situation exceptionnelle a-t-elle eu des effets positifs ?
- Les présidents de parlement s'attendent-ils à des effets durables ou limités dans le temps ?
- Quelles mesures doivent être prises pour inverser la tendance et rétablir la confiance des citoyens dans la démocratie et les droits de l'homme ?

Réunion-débat 3

Reprise post-pandémie : transformer l'économie pour lutter contre les changements climatiques et promouvoir le développement durable

Les changements climatiques menacent les progrès réalisés en matière de développement durable. Le réchauffement du climat sape des aspects clés du développement tels que l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire et la santé. Les pratiques économiques non durables faisant augmenter les émissions de gaz à effet de serre n'ont fait qu'aggraver les répercussions des changements climatiques. La COVID-19 pose une série de difficultés supplémentaires aux pays, qui doivent désormais également faire face aux conséquences économiques graves de la pandémie, tout en relevant les défis du climat et du développement. Les parlements doivent se servir de la reprise comme d'une occasion de transformer les systèmes économiques de façon à les adapter à l'action qu'il convient de mener en faveur du climat et du développement. Les présidents de parlement débattront et définiront les mesures parlementaires clés susceptibles de faciliter cette transformation économique, afin que les engagements en faveur du climat et du développement pris dans le cadre de l'Accord de Paris et des ODD soient respectés.

Les présidents de parlement seront invités à présenter l'expérience de leurs parlements respectifs – en évoquant aussi bien les défis que les opportunités – concernant la conception et la mise en œuvre de mesures de relance économique durables contribuant à court et à long termes à la lutte contre les changements climatiques, par exemple dans des domaines tels que les énergies propres et renouvelables, les emplois verts et la protection des écosystèmes, tout en prenant en compte la problématique hommes-femmes et l'inclusion sociale.

Axes de réflexion :

- Comment les parlements et les parlementaires peuvent-ils faire en sorte que les plans de relance post-COVID-19 favorisent la transition vers des modèles économiques à la fois plus durables et compatibles avec l'action climatique et le développement durable ?
- Quelles initiatives les parlements prennent-ils au niveau national pour promouvoir une reprise "verte" post-pandémie qui tienne compte des changements climatiques, par exemple dans des domaines tels que les énergies propres et renouvelables, les emplois verts et les infrastructures durables ?

Réunion-débat 4

L'ouverture, la transparence et l'accessibilité des parlements face au défi sécuritaire : comment trouver le bon équilibre ?

Partout dans le monde, les parlements et les parlementaires s'efforcent de se rendre aussi accessibles que possible auprès des électeurs. Néanmoins, plus les parlements s'ouvrent, plus ils doivent prêter attention au risque sécuritaire pour eux-mêmes et pour l'institution. L'équilibre à trouver

entre le devoir de transparence et d'ouverture du parlement et la nécessité d'assurer la sécurité de ses membres est un exercice délicat, non seulement pour ce qui est de la sécurité physique, mais aussi en ce qui concerne la protection des dispositifs informatiques et la cybercriminalité en général. En outre, les parlementaires sont de plus en plus victimes d'actes graves d'intimidation en dehors du parlement. Diverses raisons peuvent expliquer ce phénomène : la polarisation accrue de la société, le risque que des dénonciations parlementaires nuisent à des intérêts particuliers, la possibilité qu'offrent les réseaux sociaux de diffuser des menaces et de les accentuer, ou encore l'évolution des rapports entre les responsables politiques et les électeurs.

Les présidents de parlement examineront les principales mesures prises par les parlements en vue de trouver un juste équilibre entre l'accès à l'institution et aux parlementaires et les exigences relatives à la sécurité des infrastructures et des personnes. Les présidents de parlement feront part de leurs expériences – en évoquant aussi bien les défis que les opportunités – et des bonnes pratiques appliquées dans leur parlement en vue d'assurer l'ordre et la sécurité au sein de l'institution et la protection de l'ensemble des parlementaires, tout en veillant à ce que l'institution et ses membres demeurent accessibles aux citoyens et n'agissent pas en vase clos.

Axes de réflexion :

- Lorsque la sécurité des bâtiments parlementaires est menacée, que doivent faire les parlements pour sécuriser cette institution pilier de la démocratie sans perdre le lien avec les citoyens qu'ils représentent ?
- Comment les parlements peuvent-ils protéger au mieux leurs membres face à la recrudescence des actes d'intimidation et des menaces à l'encontre des personnes qui exercent une fonction publique ?
- Quelles mesures innovantes les parlements peuvent-ils mettre en œuvre pour protéger les systèmes informatiques et les personnes contre les cyberattaques susceptibles de compromettre la démocratie parlementaire ?

Réunion-débat 5

Les parlements et la gouvernance mondiale : un projet en cours

La "dimension parlementaire des travaux de l'ONU" est une notion qui est née à l'occasion de la première Conférence mondiale des présidents de parlement, qui s'est déroulée à l'ONU en septembre 2000. Cette perspective novatrice avait pour objectif de démocratiser la gouvernance mondiale en permettant aux parlements et aux parlementaires de faire entendre leur voix dans les processus politiques engagés à l'ONU et dans les autres organisations internationales. Une telle initiative, fondée sur les prérogatives du parlement en matière de législation, de budget et de contrôle, visait à transposer les engagements internationaux dans la réalité nationale.

Ces vingt dernières années, les parlements et l'UIP se sont fait reconnaître à l'ONU comme un interlocuteur légitime et la participation parlementaire aux processus onusiens ne cesse de croître. Il reste toutefois encore beaucoup de chemin à parcourir pour que les parlements deviennent une force avec laquelle il faut compter à l'ONU.

Cette réunion-débat examinera les mesures concrètes et les réorientations politiques requises pour étendre le rôle et l'influence des parlements à l'ONU. Les présidents de parlement examineront les mesures parlementaires clés visant à instaurer un leadership parlementaire en vue de renforcer le multilatéralisme et la gouvernance mondiale en ayant recours aux principes de dialogue, de compréhension mutuelle et de coopération.

Axes de réflexion :

- Comment les parlements peuvent-ils influencer concrètement sur les prises de position de leurs gouvernements respectifs à l'ONU ?
- Qu'attendent les parlements de l'UIP en tant que leur représentant à l'ONU ?
- Quels autres moyens les parlements peuvent-ils mettre en œuvre pour renforcer la gouvernance mondiale ?